CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORTEUR(S): MME LAURE-AGNES CARADEC / M. DIDIER RÉAULT

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 25 Septembre 2020

OBJET: Clôture de l'opération sous mandat 271 "EHPAD quartier Saint Jean du Désert à Marseille" pour le compte de l'association ENTRAIDE, suite à la dissolution-confusion de la société "TREIZE DEVELOPPEMENT".

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 25 Septembre 2020 EN VISIOCONFERENCE, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé:

- de mettre fin au contrat de maîtrise d'ouvrage déléguée conclu avec l'association ENTRAIDE, le 7 septembre 2009, dans les conditions de l'article 2007 du code civil et de notifier la présente décision à ladite association afin de parfaire la procédure de résiliation unilatérale,
- d'approuver le bilan de clôture comptable de l'opération de construction (n° 271) de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) quartier St-Jean du Désert à Marseille arrêté ce jour et de notifier ledit bilan à l'association ENTRAIDE.
- d'autoriser la constatation de l'ensemble des écritures comptables relatives à cette opération,
- de constater la clôture comptable, budgétaire, financière, administrative et juridique de l'opération de construction de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) quartier St-Jean du Désert à Marseille,

- de constater l'existence d'une somme de 46.925,01 euros que l'association ENTRAIDE reste à devoir au Département et d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à recouvrer cette somme.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé Nathalie Tarrisse Directrice des assemblées